

# SESSION D'ÉTÉ 2023 : RECOMMANDATIONS AU CONSEIL NATIONAL

Lors de la session d'été, le Conseil national délibérera sur divers objets importants pour la promotion et la protection des enfants et des jeunes. C'est avec plaisir que nous indiquons ci-dessous les positions et les recommandations de la Fondation Pro Juventute concernant certains de ces objets.

## **Initiative parlementaire Sibel Arslan (19.451): «Donner la parole aux jeunes. Le droit de vote dès 16 ans est un premier pas dans la vie politique active»**

À l'ordre du jour le 7 juin



- L'initiative parlementaire demande que le droit de vote soit accordé à toutes les Suissesses et tous les Suisses qui ont 16 ans révolus et qui ne sont pas interdits.
- Pro Juventute recommande de **ne pas suivre la majorité de la commission** et de **ne pas classer l'initiative parlementaire**.

Justification : en tant que plus grande organisation pour les enfants et les jeunes en Suisse, Pro Juventute s'engage pour que les enfants et les jeunes participent à la société sur un pied d'égalité et puissent contribuer à façonner eux-mêmes leur environnement. Pour permettre cela, nous ne devons pas nous contenter de les écouter sur les questions politiques et sociales, mais devons les intégrer et leur donner les droits de participation appropriés. C'est pourquoi Pro Juventute soutient, en collaboration avec une [large alliance](#), le droit de vote à 16 ans. Nous le constatons tous les jours dans notre travail : les jeunes de 16 et 17 ans sont motivés et prêts à prendre des responsabilités. Le droit de vote à 16 ans est un instrument simple pour lutter contre le déséquilibre politique croissant entre les générations. Par ailleurs, la séparation entre l'âge du droit de vote et l'âge de la majorité n'est pas une nouveauté – même dans l'histoire suisse. Nous vous appelons donc, chers membres du Conseil national, à confirmer vos décisions de septembre 2020 et mars 2022 et à rendre possible, par votre vote, cette importante mise à jour démocratique.

Parallèlement, il est important que l'abaissement de l'âge du droit de vote s'accompagne d'une offensive en matière d'éducation politique. Le [postulat «Éducation à la citoyenneté. Évaluation des résultats et élaboration d'une stratégie fédérale» \(22.3109\)](#) de Valentine Python, qui sera à l'ordre du jour du Conseil national le 13 juin, demande au Conseil fédéral de fournir un rapport détaillé et exemplifié des différents moyens de promouvoir l'éducation à la citoyenneté existant en Suisse. Nous vous demandons d'approuver le postulat.

Merci beaucoup pour votre attention et votre soutien envers notre cause en faveur des enfants et des jeunes en Suisse. Nous nous tenons personnellement à votre disposition si vous avez des questions ou souhaitez vous entretenir avec nous (Lulzana Musliu, +41 44 256 77 40 ou [lulzana.musliu@projuventute.ch](mailto:lulzana.musliu@projuventute.ch)).

